

## Dialogue social

Feuille de route  
d'Élisabeth Borne :  
l'U2P salue la  
nouvelle place faite  
aux partenaires  
sociaux  
Page 2

## Conseil national du commerce

Accompagner  
le commerce  
indépendant  
pour réussir les  
mutations en cours  
Page 2

## Société

Le CESE adopte son  
avis « Fin de vie : faire  
évoluer la loi ? »  
Page 3

## Mandat

L'U2P félicite  
Jean-Christophe  
Repon, reconduit  
à la présidence  
de la CAPEB  
Page 3

Twitter : @U2P\_france  
Facebook : U2PFrance  
Youtube : U2P France

Abonnez-vous aux actualités  
de l'U2P sur [u2p-france.fr](https://u2p-france.fr),  
rubrique « Recevez l'actualité  
de l'U2P »

## Les entreprises de proximité rattrapées par l'inflation au premier trimestre 2023

L'U2P révèle les résultats de son enquête trimestrielle sur l'activité des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux. L'inflation, qui pèse de plus en plus sur la trésorerie des entreprises et sur le pouvoir d'achat des Français, a fini par avoir raison de la croissance des activités de proximité.

Le chiffre d'affaires des entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales a ainsi reculé en volume de 1,7 % au cours des trois premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période en 2022.

Seules les entreprises de la construction ont conservé une activité en progression (+0,5 %). Tandis que les professions libérales ont limité la baisse (-0,3 %), les entreprises de la fabrication et des services ont connu une évolution proche de la moyenne (-1,6 %). En revanche, les entreprises de l'alimentation ont enregistré la baisse de chiffre d'affaires la plus vive (-8,5 %), confirmant que les Français ont réduit leur consommation de produits alimentaires et se sont tournés vers les grandes surfaces alimentaires qui annonçaient des prix réduits à

« La réponse gouvernementale à la hausse des prix et l'annonce d'un panier anti-inflation ont desservi les artisans et commerçants de proximité, comme le redoutaient l'U2P et la CGAD à travers leurs mises en garde. »



L'enquête a été réalisée pour l'U2P par l'institut Xerfi Spécific auprès de 7 675 entreprises de proximité en avril 2023.

grand renfort de communication. Cela confirme s'il en était besoin, que la réponse gouvernementale à la hausse des prix et l'annonce d'un panier anti-inflation, ont desservi les artisans et commerçants de proximité, conformément aux mises en garde de l'U2P et de la CGAD (Confédération générale de l'alimentation en détail).

Cette tendance générale se retrouve au niveau de la trésorerie puisque 22 % des chefs d'entreprise de proximité ont considéré que leur trésorerie s'était dégradée au cours du premier trimestre contre 8 % seulement qui ont constaté une amélioration.

Pour ce qui est de l'évolution pressentie de l'activité au cours du prochain trimestre, 18 % des chefs d'entreprise de proximité ont envisagé une baisse de leur chiffre d'affaires (mais ils étaient 27 % à avoir cette crainte au trimestre précédent), contre 11 % qui ont anticipé une amélioration. À la lecture de ces résultats le Président de l'U2P, Dominique Métayer, a ajouté : « Les difficultés actuellement rencontrées par les entreprises de proximité illustrent bien l'aventure que représente l'entrepreneuriat avec cette nécessité de régulièrement se remettre en cause face aux crises et de tracer de nouvelles pistes pour rebondir. » ●

## Feuille de route d'Élisabeth Borne : l'U2P salue la nouvelle place faite aux partenaires sociaux

La feuille de route présentée par la Première ministre a le mérite de fixer un calendrier et de replacer les partenaires sociaux au cœur du processus de décision dans les domaines économiques et sociaux.

Ainsi en est-il de la confirmation que l'accord national interprofessionnel relatif au partage de la valeur en entreprise sera fidèlement repris dans la loi avant l'été, ainsi que l'accord « accident du travail et maladie professionnelle » en cours de négociation, qui vise notamment à développer la prévention de l'usure professionnelle.

Un projet de loi visant à atteindre le plein emploi est annoncé dès le début du mois de juin.

L'U2P accueille aussi avec intérêt le plan d'action en direction de la jeunesse destiné à améliorer l'orientation et la découverte des métiers, prévu d'ici trois mois.

L'U2P ne peut que saluer cette recherche d'efficacité sachant que les difficultés de recrutement per-



durent dans de nombreuses branches professionnelles et que le service public de l'emploi ne prend pas suffisamment en compte aujourd'hui les besoins en compétences des entreprises, en particulier des TPE et PME.

Les partenaires sociaux sont également sollicités pour

bâtir d'ici au 14 juillet un « pacte de la vie au travail » en vue de sa transposition en 2024.

Les représentants des employeurs et les représentants des salariés sauront prendre leurs responsabilités et trouver des compromis constructifs sur des questions forte-

ment liées à la réforme des retraites, comme l'emploi des seniors, les conditions de travail, ou les transitions professionnelles.

En parallèle, la Première ministre a remis l'accent à juste titre sur la nécessité de poursuivre le développement de l'apprentissage. Attention pourtant à ce que la réforme à venir des lycées professionnels ne vienne pas casser cet élan.

Compte tenu des accords paritaires conclus ces derniers mois alors que le gouvernement ne parvenait pas à rassembler une majorité franche sur la réforme des retraites, l'U2P a confiance dans la capacité des partenaires sociaux à réformer le cadre de la vie au travail en vue de redonner de la valeur à cette longue période de la vie. ●

## Lancement du Conseil national du commerce : accompagner le commerce indépendant pour réussir les mutations en cours

L'U2P se félicite de la mise en place le 25 avril du Conseil National du Commerce par la ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Olivia Grégoire.

Cette instance doit se fixer des objectifs ambitieux. Il conviendra d'abord de donner leur juste place aux différents acteurs afin qu'une concertation équilibrée puisse s'instaurer sur les sujets structurants du commerce.

C'est la condition nécessaire pour apporter des réponses concrètes aux questions qui se posent : comment répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, comment attirer les jeunes vers ces métiers, quelles articulations et complémentarités établir entre les différentes formes de commerce...?

À court terme, des solutions doivent être trouvées dans le cadre du Conseil national du commerce : transitions écologique et numérique, ZFE-m, transmission-reprise d'entreprise, place du commerce dans les territoires.

L'U2P se penchera plus particulièrement sur le développement des entreprises de proximité dans un contexte de fortes mutations.

À titre d'exemple, plusieurs actions récentes de revitalisation des centres des villes et des bourgs ont montré qu'il est pos-



sible d'inverser des tendances enclenchées depuis plusieurs décennies.

En tout état de cause l'U2P participera activement aux travaux du CNC et veillera à ce que les

politiques publiques prennent en compte les besoins du commerce indépendant afin de répondre aux défis économiques, environnementaux et sociétaux. ●

## Le CESE adopte son avis « Fin de vie : faire évoluer la loi ? »

Initialement chargé par le gouvernement d'organiser une Convention citoyenne sur la fin de vie, qui a rendu ses conclusions début avril, le CESE a mis sur pied en parallèle une Commission temporaire sur la fin de vie dont le projet d'avis, soumis au vote le 9 mai dernier, a été adopté. L'U2P, représentée à travers le groupe Artisanat et Professions libérales du CESE qui compte 8 membres, tenait à nourrir sa réflexion pour prendre part au vote avec une position éclairée.

« Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté à toutes les situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? » : voici la question dont la Première ministre saisissait le CESE en octobre 2022.

Pour y répondre, deux démarches de travail étaient lancées en parallèle : une Convention Citoyenne visant à recueillir l'avis de 184 citoyennes et citoyens tirés au sort, et une commission temporaire dédiée, afin de porter l'avis des membres représentant les organisations de la société civile composant le CESE. Mercredi 26 avril dernier, le Conseil national de l'U2P tenait une réunion exceptionnelle en présence de Michel Chassang. L'objectif : permettre au Vice-Président de la troisième Assemblée de la République, médecin de profession, de présenter un état des lieux de la question de la fin de vie en France, à la lumière des travaux menés



Le CESE s'est attaché à inscrire son avis dans le cadre « d'un projet humaniste d'une société solidaire, inclusive et émancipatrice », avec une attention toute particulière portée aux personnes les plus vulnérables.

par le CESE tant à travers la Convention citoyenne sur la fin de vie qu'au sein de sa commission temporaire dédiée, dont le projet d'avis a finalement été adopté en plénière, le 9 mai dernier.

Outre l'intérêt porté à un sujet sociétal structurant et qui touche tout un chacun, l'U2P

avait en effet une responsabilité particulière puisque le groupe Artisanat et Professions libérales du CESE était appelé à prendre part au vote d'adoption ou de rejet du projet d'avis.

À l'issue d'un exposé d'une grande clarté, objectif et instruit, un temps d'échange a

donc permis au dialogue de s'engager entre les élus et de nourrir leur réflexion.

Le CESE s'est attaché à inscrire son avis dans le cadre « d'un projet humaniste d'une société solidaire, inclusive et émancipatrice », avec une attention toute particulière portée aux personnes les plus vulnérables.

Son avis comprend ainsi 13 préconisations articulées autour de quatre axes : rappeler le principe du droit à l'accompagnement de la fin de vie effectif dans une société solidaire, inclusive et émancipatrice ; développer l'information et la formation ; étendre les droits et le rôle des acteurs pour un meilleur accompagnement de la fin de vie ; et enfin garantir solidairement, au nom du principe de liberté, le droit de recourir au suicide assisté ou de demander l'euthanasie dans certains cas précis, assorti d'une « clause de conscience » pour les professionnels de santé. ●

## L'U2P félicite Jean-Christophe Repon, reconduit à la présidence de la CAPEB pour un second mandat

Le Conseil d'administration de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) a procédé jeudi 27 avril dernier à l'élection de son nouveau Bureau confédéral. Jean-Christophe Repon a été élu à l'unanimité pour un deuxième mandat à la présidence de la CAPEB. Cette élection fait suite à la tenue de l'Assemblée générale du 13 avril dernier qui a élu 4 nouveaux membres au Conseil d'administration.

L'U2P félicite Jean-Christophe Repon pour cette réélection, par laquelle il se voit également renouvelé en tant que Vice-Président de l'U2P. L'U2P salue son investisse-

ment sans faille au service des entreprises de proximité, sur des sujets aussi complexes que la réforme des retraites ou le partage de la valeur en entreprise, et lui

souhaite plein succès dans ce nouveau mandat. Les défis qui l'attendent s'annoncent en effet nombreux, tant pour l'artisanat du bâtiment qu'au niveau interprofessionnel. ●



## Les Brèves

**Groupes de protection sociale : l'U2P a engagé les travaux avec les autres partenaires sociaux.** À l'occasion d'une première réunion le 4 avril dernier, la délégation patronale a rappelé qu'une négociation paritaire sur les groupes de protection sociale (GPS) était inscrite à l'agenda social et économique paritaire autonome défini par les partenaires sociaux le 5 mars 2021. Cette négociation doit en particulier répondre à la nécessité de mettre en conformité les GPS avec les évolutions des règles européennes, nationales ou conventionnelles. Plus largement, l'U2P juge que cette négociation doit également permettre de s'assurer que les GPS remplissent toujours leurs missions vis-à-vis des entreprises et des salariés. Créés il y a près de 30 ans par les partenaires sociaux, les GPS sont chargés d'une mission de gestion de certains organismes paritaires, mais peuvent également proposer des services relevant du champ concurrentiel. Leur fonctionnement requiert en conséquence une attention particulière.

**France Travail : l'organisme poursuit sa gestation.** Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, s'était vu confier par Olivier Dussopt, le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, une mission de concertation et de préfiguration de France Travail. C'est sous le titre *France Travail, une transformation profonde de notre action collective, pour*

*atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et à la dignité par le travail* qu'il a remis son rapport, le 17 avril dernier. Le quatrième comité des parties prenantes du futur organisme, qui s'est tenu le 19 avril, a ainsi permis d'échanger sur ses propositions. Dans la foulée, Olivier Dussopt que les dispositions législatives nécessaires à la mise en œuvre de France Travail feraient l'objet de concertations prochaines avec les acteurs concernés, dans la perspective d'un projet de loi d'ici l'été. L'U2P sera vigilante à ce que la voix des chefs d'entreprise de proximité soit entendue pour que ce futur organisme réponde aux besoins des plus petites entreprises.

**Le Président de la République annonce sa réforme des lycées professionnels.** À l'occasion d'un déplacement au lycée Bernard-Palissy de Saintes (Charente-Maritime) le 4 mai 2023, Emmanuel Macron a présenté sa réforme de la voie professionnelle. Il a annoncé à cette occasion un « investissement massif » visant à faire de la voie professionnelle une « voie d'excellence », avec « près d'un milliard d'euros par an » supplémentaire investi dans les lycées professionnels, en mobilisant notamment des financements France 2030 pour de nouveaux plateaux techniques, pour « former et accompagner les enseignants dont les filières vont fermer » et pour des outils numériques d'apprentissage. ●

## Sur les réseaux sociaux

**Intervention de Jean-Christophe Repon, Vice-Président de l'U2P, aux Rencontres du CESE sur le #Travail : « Avec nos règles de représentativité, ce sont les représentants des grandes entreprises qui décident pour les plus petites dans la négociation, alors que 92 % des entreprises ont moins de 11 salariés. »**

@U2P\_FRANCE — TWITTER — 10 MAI 2023

## L'Agenda

### 26 avril

Réunion exceptionnelle du Conseil national de l'U2P en présence de Michel Chassang, Vice-Président du CESE et chef de file U2P sur les questions de santé, pour présenter les conclusions de la convention citoyenne sur la fin de vie.

Réunion du Conseil exécutif de l'U2P.

### 16 mai

Audition du Secrétaire général de l'U2P à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission d'information « flash » sur la représentativité des organisations patronales.

Réunion du Conseil exécutif de l'U2P.

Audition du Vice-Président Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général de l'U2P à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission d'information sur l'évaluation des outils fiscaux et sociaux de partage de la valeur dans l'entreprise.

### 17 mai

Participation du Président de l'U2P à la remise des prix de la 9<sup>e</sup> édition du Concours national de la meilleure baguette de tradition française.

### 23 mai

Réunion du Conseil national de l'U2P.

Entretien du Vice-Président Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général de l'U2P avec la Première Ministre, Élisabeth Borne.

### 24 mai

Audition du Secrétaire général de l'U2P à l'Assemblée nationale par le groupe Liot, sur la réforme des retraites et l'actualité des entreprises de proximité.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 mai 2023

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

#### CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

#### CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

#### CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

#### UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

#### CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage